

Liste des sélectionnés* pour le Championnat de France U12 et U14 2025

Nom	Club	Critère
U12 fille		
Kayann RAIBAUT	Austral Roc	2
U12 garçon		
Thomas LALLEMAND	Est Kalad club	1
Gabin BLIN	Austral Roc	2
U14 fille		
Thaïs PASQUIER	7A l'ouest	1
Lisa KAMKER RAD	Montagne Réunion	2
U14 garçon		
Noam LOUVET	Montagne Réunion	1
Timéo CORNUAULT	Est Kalad club	1
Basile SABI	Austral Roc	1

Les sélectionnés en équipe régionale sont surlignés : Critères 1 à 3

Sélection n°1 Résultats au Championnat de France U12 et U14 2024 : Pour ceux qui ne changent pas de catégorie : Critère 1 : Figurer parmi les 10 meilleurs du classement général : ou parmi les 10 meilleurs sur une des trois épreuves (bloc, difficulté ou vitesse) : Pour ceux qui changent de catégorie : Critère 1 : Figurer parmi les 5 meilleurs du classement général ou parmi les 5 meilleurs sur une des trois épreuves (bloc, difficulté ou vitesse) Résultats Open National U12 et U14 2025 : Figurer parmi les 10 meilleurs sur une des 3 épreuves (bloc, difficulté ou vitesse)	Sélection n°2 : Nombre de places maxi possibles en complément de la sélection n°1 : 1 par catégorie Résultats du Championnat Régional U12 et U14 2025 1) Les meilleurs du combiné (hors grimpeurs déjà sélectionnés) de chaque catégorie avec minima réalisés dans au moins une discipline. 2) Les meilleurs par discipline (hors grimpeurs déjà sélectionnés) ayant réalisés les minimas. Si plusieurs grimpeurs réalisent les minimas d'une même discipline ils seront départagés par le classement réalisé dans cette discipline et si l'égalité persiste encore par le classement réalisé au combiné Si plusieurs grimpeurs réalisent les minimas chacun dans une discipline différente, ils seront départagés par le classement réalisé au combiné	Sélection n°3 : 0 à 1 place Jeune détecté par le sélectionneur ayant un fort potentiel de résultat au niveau national	Sélection n°4 : En complément des sélections n°1 à n°3 : Résultats du Championnat Régional U12 et U14 2024 : 1) Le meilleur de la Réunion au classement du combiné 2) Les meilleurs par discipline Départagés si besoin avec le résultat du classement au combiné dans les cas où le nombre de places attribuées serait dépassé.
---	---	---	---

Liste arrêtée le 22 avril 2025

***Sous réserve de validation par la Direction Technique Nationale**

Philippe GABORIAUD

Le Conseiller technique de la Ligue Réunion de la FFME

